

sçavoir est, en leur payant leur marchandise, et ainsi les dédommageant. Madame de la Guercheville, dame de grande vertu, recognoissant cet expédient, et jugeant n'estre convenable à la piété de la cour que pour si peu un œuvre de Dieu fust arresté, et satan en eust ainsi le [13] dessus, se délibéra de faire un queste pour mettre ensemble la somme de deniers requise, et le fist avec telle diligence et si heureusement, par la pieuse liberalité de plusieurs des Seigneurs et Dames de la cour, qu'elle assembla bientost quatre mil livres, et les envoya à Dieppe. Ainsy lesdits marchants furent exclus de tout le droict qu'ils eussent pû avoir sur le vaisseau, sans rien perdre, et nous y fusmes introduits.

Cet affaire et plusieurs autres qui survinrent dans l'aprest de nostre voyage, furent cause que ne pusmes partir de Dieppe avant le 26 janvier 1611. Monsieur de Biancourt, jeune seigneur fort accomply et expert en la maryne, estoit nostre conducteur, et chef du vaisseau. Nous estions 36 personnes dans un navire appelé *la Grace de Dieu*, d'environ soixante tonneaux. Nous n'eusmes que deux jours de bon vent; au troisieme, nous nous vismes subitement, par un vent et marées contraires, emportés jusques à cent ou deux cents pas des esquillons l'isle d'Wytht, en Angleterre; et bien nous en print que nous y rencontrasmes bon ancrage; sans cela resoluement c'estoit fait de nous.

Eschappés de là, nous relaschames à Hyrmice et depuis à Niéport; en quoy nous consumasmes 18 jours. Le 16 de février, premier jour de caresme, [14] un bon norouest s'elevant, nous donna moyen de partir, et nous accompagna jusques hors de la Manche.